



(10/05/12) Voici la tradition de la reconnaissance du rôle de l'expertise du Dr O. Carpenter de l'université de

8. CONCLUSIONS

70. Je suis par conséquent d'avis que l'état de la recherche scientifique établit de manière suffisante un risque que les compteurs de transmission par radiofréquences tels que proposés dans le présent dossier par Hydro-Québec peut constituer un risque de dommages graves et irréversibles à la santé au travers d'effets biologiques autres que ceux résultant de la chaleur.

Certaines personnes ou des catégories d'individus sont plus vulnérables aux dommages que d'autres (enfants, femmes enceintes, personnes âgées, personnes

atteintes d'une maladie

,
etc

)

.

Ces effets non thermiques sont examinés dans la section 5 du présent rapport.

Par conséquent, il est justifié d'examiner les mesures de précaution ou de prudence qui pourraient être appliquées au delà des normes actuelles

(
qui sont basées uniquement sur les effets biologiques résultant de la chaleur

)

.

Une discussion et des exemples de

s
possibles mesures de précaution ou de prudence

sont donnés aux chapitres 6 et 7 du présent rapport

.

[Télécharger le rapport complet](#) (en anglais)

[Diaporama de la conférence du Dr Carpenter à Montreal \(Mai 2012\)](#)

[Avis de l'Académie Américaine de Médecine Environnementale \(Avril 2012\)](#)

Conférence du journaliste André Fauteux

Pour illustrer ce rapport d'expertise, voici la [présentation Powerpoint de la conférence donnée par le journaliste André Fauteux](#) à l'Expo Manger Santé le 17 mars 2012 à Montréal.

De même que le [témoignage déposé à la Régie de l'énergie par une famille montréalaise dont les quatre membres souffre de nombreux malaises](#) depuis l'installation de six compteurs intelligents dans leur cuisine.

Il faut comprendre que ces compteurs à radiofréquences ne font que faire déborder le vase de notre surexposition aux CEM.

L'Allemagne et l'Agence européenne de l'environnement conseillent d'éviter si possible le WiFi et les autres technos sans fil: http://www.cellphonetaskforce.org/?page_id=128

Ce document cite aussi trois agences fédérales américaines qui estiment depuis 1993 que les lignes directrices d'exposition aux radiofréquences du FCC sont inadéquates car elles ne tiennent pas compte des risques possibles pour la santé à long terme.

À propos de l'auteur

Journaliste de profession, André Fauteux s'est spécialisé en maisons saines et écologiques en 1990. Il a lancé en 1994 le premier magazine canadien en la matière, la Maison du 21e siècle, dont il est toujours l'éditeur et le rédacteur en chef.

